ENGRAIS ORGANIQUES

Engrais (K)

Potasse

Les Essentiels

Engrais organo-minéral – NK 2-20

* Utilisable en agriculture biologique, conformément au règlement (CE) n°834/2007.

Des plantes plus “costauds”

Acteur essentiel pour renforcer les plantes, la Potasse Saint-Fiacre® régule l’assimilation des éléments nutritifs et de l’eau pour une croissance équilibrée et une meilleure résistance aux maladies et à la sécheresse.
Cet apport naturel de potasse est bénéfique à toutes les plantations, il favorise le développement des racines et des fleurs et donne plus de saveur aux fruits.

***Retrouvez** au dos de la boîte, **les** conseils de Saint-Fiacre®*

La potasse Saint-Fiacre® s’incorpore au sol à l’automne pour bien préparer le sol et 15 à 20 jours avant la floraison ou la fructification.

Le manque de potasse se caractérise par un brunissement de la pointe des feuilles.

Garanties Saint-Fiacre®
Engrais organo-minéral NK
Engrais NF U 42-001 - Type 3
Engrais NK 2-20
2 % d’AZOTE total (N) dont
2 % d’azote organique
provenant de : coques de cacao, farine de tourteaux d’oléagineux (soja), extrait de vinasse, pellicules de café séchées, farine de tourteaux d’oléagineux (coco)
20 % d’OXYDE DE POTASSIUM (K_2O) soluble dans l’eau

Toutes les matières sont conformes à la norme européenne CE 1774/2002 et à l’arrêté français du 19 septembre 2005.

Prélèvements, analyses et vérifications réglementaires effectués par le Laboratoire départemental d’analyses et de recherche de l’Aisne (LDAR 02). Le laboratoire LDAR02 est accrédité par le COFRAC pour les analyses de matières fertilisantes sous le numéro 1-551.

Mode d’emploi :

Préparer le sol et incorporer l’engrais en le mélangeant à la terre.

Arroser après chaque application

Dose :

A la plantation ou en entretien :
100 g / m²

Période d’utilisation :

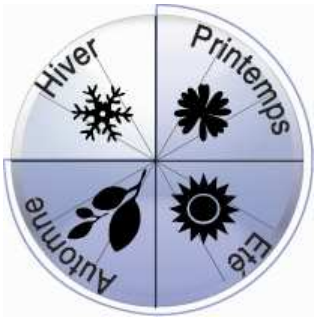

CONDITIONNEMENT :
Boite 4 kg.
Valorisent ± 40m²

3 760074 062188

Carton de 6 boîtes

Utilisable en agriculture Biologique

CONSEIL GÉNÉRAL L’AISNE

Saint-FIACRE®